

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2017**

DATE DE LA CONVOCATION	29 Juin 2017
DATE D'AFFICHAGE	29 Juin 2017
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	14
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	9
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	5
- AYANT DONNÉ POUVOIR	4
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	1

Le LUNDI TROIS JUILLET à Dix Neuf Heures le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BOULET, Maire.

En application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales du fait de l'absence de quorum lors de la séance du 26 Juin 2017, *le Conseil Municipal pourra valablement délibérer sans quorum selon l'ordre du jour inchangé.*

**ÉTAIENT PRÉSENTS ( 9 ) :** M. BENOIT Christophe, M. BOULET Jean-Pierre, M. CHASTAN Jérôme, M. COSTE Norbert, M. EYMEUD Pierre, M. FALQUE Mathieu, M. LAKHDAR Bruno, Mme MAEGHERMAN Elisabeth, M. MARTIN Alain.

**ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS ( 5 ) :**

- AYANT DONNÉ POUVOIR ( 4 ) : Mme BONNABEL Karine ayant donné pouvoir à M. FALQUE Mathieu ( M. FALQUE M. FALQUE Mathieu a refusé le pouvoir de Mme BONNABEL Karine ; le pouvoir est neutralisé), M. CORRAZE Marc ayant donné pouvoir à M. LAKHDAR Bruno, M. DAVID Edouard ayant donné pouvoir à M. MARTIN Alain, Mme VOURLAT Michèle ayant donné pouvoir à M. BOULET Jean-Pierre.
- N'AYANT PAS DONNE POUVOIR ( 1 ) : M. CARRETTA Gilles

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Alain MARTIN

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h10.

Dès à compter de l'ouverture de séance, M. BENOIT Christophe expose le courrier de démission de l'ensemble du Conseil Municipal et fait part à M. le Maire que l'ensemble de l'équipe de l'opposition a signé ledit document.

M. le Maire engage l'examen de l'ordre du jour en spécifiant que ce point sera abordé une fois le Conseil Municipal terminé.

**I. URBANISME – FONCIER – IMMOBILIER**

**2017-085 Compromis de vente avec le SyME05 en vue de la construction d'un poste de transformation d'électricité. Parcelle communale AA160 -** Après en avoir délibéré par 7 voix exprimées contre le principe de l'adoption, 2 abstentions et 3 voix pour (toutes les procurations ayant été exercées); la délibération portant sur le compromis de vente avec le SyME05 en vue de la construction d'un poste de transformation d'électricité - parcelle communale AA160 est rejetée par le Conseil Municipal.

## **II. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLICS - TRAVAUX**

**2017-086 Vente de menus produits forestiers** - Le Conseil Municipal à l'unanimité (les procurations ayant été exercées), autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année civile en cours, soit l'année 2017, dans le respect des clauses générales de vente de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode de vente restera minoritaire, concernera des produits accessoires (produits accidentels) à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

**2017-087 Syndicat Intercommunal Guil-Durance Eclairage Public (SIGDEP). Transfert de la compétence « Illuminations festives ».**

MM. BENOIT Christophe, CHASTAN Jérôme, COSTE Norbert, EYMELOUD Pierre, MARTIN Alain exerçant la procuration de M. DAVID Edouard, MME MAEGHERMAN Elisabeth ont refusé de participer au vote de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal par 5 voix pour** (les procurations ayant été exercées), **approuve** le transfert au Syndicat Intercommunal Guil-Durance Eclairage Public (SIGDEP) de la compétence relative aux illuminations festives.

**2017-088 Travaux de raccordement des panneaux d'information à message variable**  
Le Conseil Municipal par 7 abstentions, et 5 voix pour (toutes les procurations ayant été exercées), **approuve** l'exposé de **M. le Maire** ; autorise **M. le Maire** à signer, considérant l'annulation du devis du SyME05 :

- le devis d'Engie Inéo - 05600, d'un montant de 1 741,10 €HT (2 089,32 €TTC)
- le devis de Sudati - 05100, d'un montant de 2 830,00 €HT (3 396 €TTC)

**Et dit** que les dépenses correspondantes seront payées en Investissement au budget principal - Opération 52.

**2017-089 Travaux de sécurisation de la route d'accès au Val d'Escreins** - Le Conseil Municipal par 7 abstentions, et 5 voix pour (toutes les procurations ayant été exercées), **approuve** l'exposé de **M. le Maire** ; valide le lancement de la procédure de consultation en vue de la réalisation des travaux de sécurisation de la route d'Escreins, pour une enveloppe maximale estimée à 65 000 €TTC hors maîtrise d'œuvre.

A la demande de M. EYMELOUD, il a été rajouté dans la dite délibération :

« **Le Conseil Municipal demande** qu'une recherche de financements soit engagée auprès du Département, de la Région et de l'Etat pour le programme pluriannuel restant, d'un montant global estimé à environ 133 000 €TTC ».

**2017-090 Avenant N°2 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire -** Le Conseil Municipal par 6 abstentions et 6 voix pour (les procurations ayant été exercées), approuve l'exposé de M. le Maire ; autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2. Egalement le Conseil confirme que la Communauté de Communes remboursera à la Commune les frais inhérents à la consultation, et signera le marché correspondant avec le candidat retenu à l'issue de la procédure.

**2017-091 Avenant N°1 au marché pour la conception, la fourniture et la pose de tables d'orientation. Modification du programme -** Le Conseil Municipal par 6 abstentions, 1 voix contre et 5 voix pour (toutes les procurations ayant été exercées), approuve la signature de l'avenant n°1 au marché confié à la société 3DI pour la conception, la fourniture et l'installation de tables d'orientation, actant la modification du programme et le nouveau montant qui s'élève à 11 400 €HT.

**2017-092 Installation de toilettes sur le territoire de Vars -** Le Conseil Municipal à l'unanimité (toutes les procurations ayant été exercées) approuve l'exposé de M. le Maire ; et décide de déclarer sans suite la consultation pour le lot n°1 pour motif d'intérêt général, suite à la proposition du Département concernant l'installation de deux dispositifs au col de Vars entraînant la disparition du besoin.

Comme il a été demandé par MM. BENOIT Christophe, CHASTAN Jérôme, COSTE Norbert, EYMEOD Pierre, MARTIN Alain, MME MAEGHERMAN Elisabeth ; le point relatif à la signature du marché avec Toilitech pour un montant de 45 276€TTC, pour le lot N°2, a été enlevé de ladite délibération.

**2017-093 Activité tir à l'arc - redevance d'occupation du domaine communal - été 2017 -** Le Conseil Municipal par 8 abstentions, et 4 voix pour (toutes les procurations ayant été exercées), approuve ladite redevance à hauteur de 2000€ ; autorise M. le Maire à signer la permission d'occupation du domaine public ; et donne tous les pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de cette décision.

**2017-094 Exploitation d'un centre équestre - redevance d'occupation du domaine communal - été 2017 -** Le Conseil Municipal par 7 abstentions, et 5 voix pour (toutes les procurations ayant été exercées), approuve ladite redevance à hauteur de 1000€ ; autorise M. le Maire à signer la permission d'occupation du domaine public ; et donne tous les pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de cette décision.

**2017-095 Activité structures gonflables, trampolines et mini-golf - redevance d'occupation du domaine communal - été 2017.** M. FALQUE Mathieu étant sorti, le Conseil Municipal par 7 abstentions, et 4 voix pour (les procurations ayant été exercées) approuve ladite redevance à hauteur de 1000€ ; autorise M. le Maire à signer la permission d'occupation du domaine public ; et donne tous les pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de cette décision.

**2017-096 Service de l'Assainissement. Rapport Annuel du délégataire 2016 -** Le Conseil Municipal à l'unanimité (toutes les procurations ayant été exercées) prend acte du rapport de l'exercice 2016 sur la délégation de service public de l'assainissement de la SAUR.

A la demande de MM. COSTE et EYMEOUD, il sera appréciable pour les années à venir, de faire un audit dudit rapport annuel par un organisme agréé.

**2017-097 Service de l'Eau Potable. Rapport Annuel du délégataire 2016 - Le Conseil Municipal à l'unanimité** (toutes les procurations ayant été exercées) prend acte du rapport de l'exercice 2016 sur la délégation de service public de l'Eau Potable de la SAUR.

A la demande de MM. COSTE et EYMEOUD, il sera appréciable pour les années à venir, de faire un audit dudit rapport annuel par un organisme agréé.

### **III.FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX**

**2017-098 Recrutement pour le fonctionnement de la Microcrèche pour la saison hivernale 2017-2018 - Le Conseil Municipal par 7 abstentions et 5 voix pour** (les procurations ayant été exercées), approuve lesdites propositions en matière de personnel ; et autorise M. le Maire à signer les contrats de travail saisonniers correspondants.

M. COSTE Norbert aborde le sujet de l'impact budgétaire du recrutement pour la Commune et souhaite savoir à combien s'estime celui-ci, notamment pour les deux emplois à la Microcrèche. Aussi à l'avenir il est demandé clairement qu'apparaisse dans toute délibération relative au recrutement, le coût financier.

**2017-099 Agents de Surveillance de la Voie Publique - Personnels saisonniers Hiver 2017/2018 - Le Conseil Municipal à l'unanimité** (les procurations ayant été exercées) approuve les dites propositions en matière de personnel ; autorise M. le Maire à prendre les arrêtés nécessaires aux recrutements ; et à signer les contrats de travail saisonniers correspondants.

A la demande de M. EYMEOUD la délibération a été modifiée en ce sens : « Les effectifs seront en principe composés de 7 ASVP dont minimum 2 ASVP ayant la qualité de Sapeur-Pompier Volontaire ».

**2017-100 Remplacement d'un fonctionnaire absent pour mise en disponibilité - Le Conseil Municipal à l'unanimité** (les procurations ayant été exercées) décide d'adopter la proposition du Maire

**2017-101 Ecole de Vars - Motion de soutien pour l'ouverture d'une troisième classe - rentrée 2017. - Le Conseil Municipal à l'unanimité** (les procurations ayant été exercées) approuve la motion de soutien à l'action des parents d'élèves de l'école de Vars pour l'ouverture d'une troisième classe et demande l'ouverture de cette troisième classe dans les meilleurs délais.

M. EYMEOUD fait part à l'ensemble du Conseil Municipal des problèmes qualitatifs relevés au sein de l'école, et souhaite par la suite que des motions soient prises notamment d'avoir l'aide de personnel spécialisé (RAZED).

#### **IV. QUESTIONS DIVERSES**


2017-102 Partenariat avec le Département des Hautes Alpes pour l'installation de toilettes sèches au col de Vars - Après en avoir délibéré par 3 voix contre et 9 voix pour (les procurations ayant été exercées), le Conseil Municipal **approuve** l'exposé de **M. le Maire** ; et **autorise M. le Maire** à signer l'ensemble des documents inhérents à la mise en œuvre de ce partenariat avec le Département des Hautes-Alpes.

- **Convention ZENBUS** - Le Conseil Municipal évoque oralement la non reconduction de la convention avec le prestataire ZENBUS
- **Vente NALAIN** - M. le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal de cette vente par adjudication

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Maire** clôt la séance du conseil municipal à 21H50.

Le Secrétaire de séance,

**Alain MARTIN**



Le Maire,

**Jean-Pierre BOULET**

